

Le chantier de rénovation du Parlement européen à Bruxelles n'en finit pas de ne pas commencer...

■ En voie d'obsolescence, le bâtiment Paul-Henri Spaak, qui abrite l'hémicycle bruxellois, doit être rénové impérativement. Mais le Parlement européen tarde à se décider sur ce qu'il faut entreprendre comme travaux. Or, l'horloge tourne...

La Belgique s'inquiète et s'agace de voir que le Parlement européen se hâte avec lenteur pour traiter le dossier du bâtiment "PHS". Pendant ce temps-là, la France a (presque) réussi à louer au Parlement européen le bâtiment Osmose qu'elle a construit à Strasbourg alors que l'institution ne lui avait rien demandé au départ.

Ah, il aurait fière allure, le siège bruxellois du Parlement européen, s'il était rénové et relooké sur base du projet d'esquisses présenté par le collectif de bureaux d'architectes Euro-parc. Premier des cinq lauréats du concours d'architecture lancé en 2020 par l'administration du Parlement, le collectif piloté par le bureau belgo-danois JDS, a vu beau et grand pour la rénovation du bâtiment Paul-Henri Spaak (PHS), surnommé le "Caprice des dieux". La structure de l'aile PHS serait conservée sur sept étages. La partie supérieure serait démontée et refaite, pour accueillir l'hémicycle, qui y serait déplacé. Les travaux de la plénière seraient visibles depuis une galerie végétale, connectée à l'Agora verte occupant le dernier étage, dans laquelle on trouverait des espèces végétales de différents pays de l'Union européenne. Accessible au public, elle offrirait une vue imprenable sur Bruxelles. Enfin, le bas de l'édifice serait ouvert pour laisser passer une promenade reliant le parc Léopold à la place du Luxembourg.

Tout cela reste, pour l'heure, du domaine du rêve de papier, dont il est très incertain qu'il verra le jour. Car si les résultats du concours d'architecture ont été annoncés durant l'été 2022, et les projets des lauréats dévoilés à l'automne, rien n'a bougé depuis. Le Parlement européen n'a pas encore pris de décision quant au lancement des travaux de rénovation. Sur la voie à suivre demeurent encore beaucoup de questions sans réponse. Est-ce opportun de lancer un tel projet? Quels sont les réels besoins en matière de rénovation? Quelle sera la durée de l'indisponibilité de l'hémicycle bruxellois pendant les travaux? À ces interrogations se greffe la rivalité sourde entre Strasbourg et Bruxelles, qui se partagent la garde du Parlement européen.

Une rénovation qui s'impose

S'il est une seule certitude, c'est que le bâtiment ne peut pas rester en l'état. Inauguré en 1993, le Caprice des dieux a (déjà) pris un sacré coup de vieux. La question d'une rénovation substantielle du PHS se pose avec acuité depuis la décennie précédente. "Ce n'est pas juste la question des tapis et du mobilier qui a mal vieilli", expose une source belge. En 2012, le PHS avait été provisoirement fermé, en raison de fissures constatées sur des poutres surplombant l'hémicycle. En 2017, l'administration du Parlement avait été informée de problèmes de stabilité du PHS, jugés suffisamment sérieux pour que le scénario d'une démolition-reconstruction soit un temps envisagé. L'idée a été écartée, d'autant qu'il apparaît que l'édifice n'est pas menacé d'effondrement. Néanmoins, la rénovation s'impose, pour mettre le bâtiment en conformité avec les normes Eurocodes de sécurité.

Ce n'est pas tout: si rien n'est fait, viendra un moment où le PHS ne répondra plus aux exigences européennes en matière d'efficacité énergétique. C'est l'ironie amère de l'histoire: "Au cours des dernières années, on a mis l'ensemble des bâtiments du Parlement

européen à niveau, au niveau énergétique, de la sécurité... et pour le PHS, on n'a rien fait, puisqu'on se disait qu'il allait falloir le rénover de fond en comble", observe une source parlementaire au fait du dossier.

Il faut tenir compte du fait que "les besoins du Parlement évoluent", glisse une autre source bien informée. "Bien sûr, on peut se contenter de rénover un peu de-ci de-là, mais quitte à dépenser de l'argent pour ça, peut-être cela vaut-il la peine de regarder quels sont ces besoins". Il faut anticiper les probables élargissements de l'Union européenne à de nouveaux États membres, qui enverront des députés au Parlement; prévoir de nouvelles salles pour les trilogues lors desquels le Parlement, le Conseil et la Commission cherchent à conclure des accords provisoires sur des textes législatifs; envisager à un nouvel espace multimédia pour la presse...

La question a plusieurs centaines de millions d'euros: combien tout cela va-t-il coûter?

Une facture à plusieurs centaines de millions d'euros. Mais combien?

Lorsque le Parlement européen a lancé le concours d'architecture, les bruits sur le coût de la rénovation faisaient état d'un montant de 500 millions d'euros. "Avec l'effet de l'inflation sur le coût des matériaux, on n'ose même plus envisager ce que ça va coûter", souffle la source parlementaire.

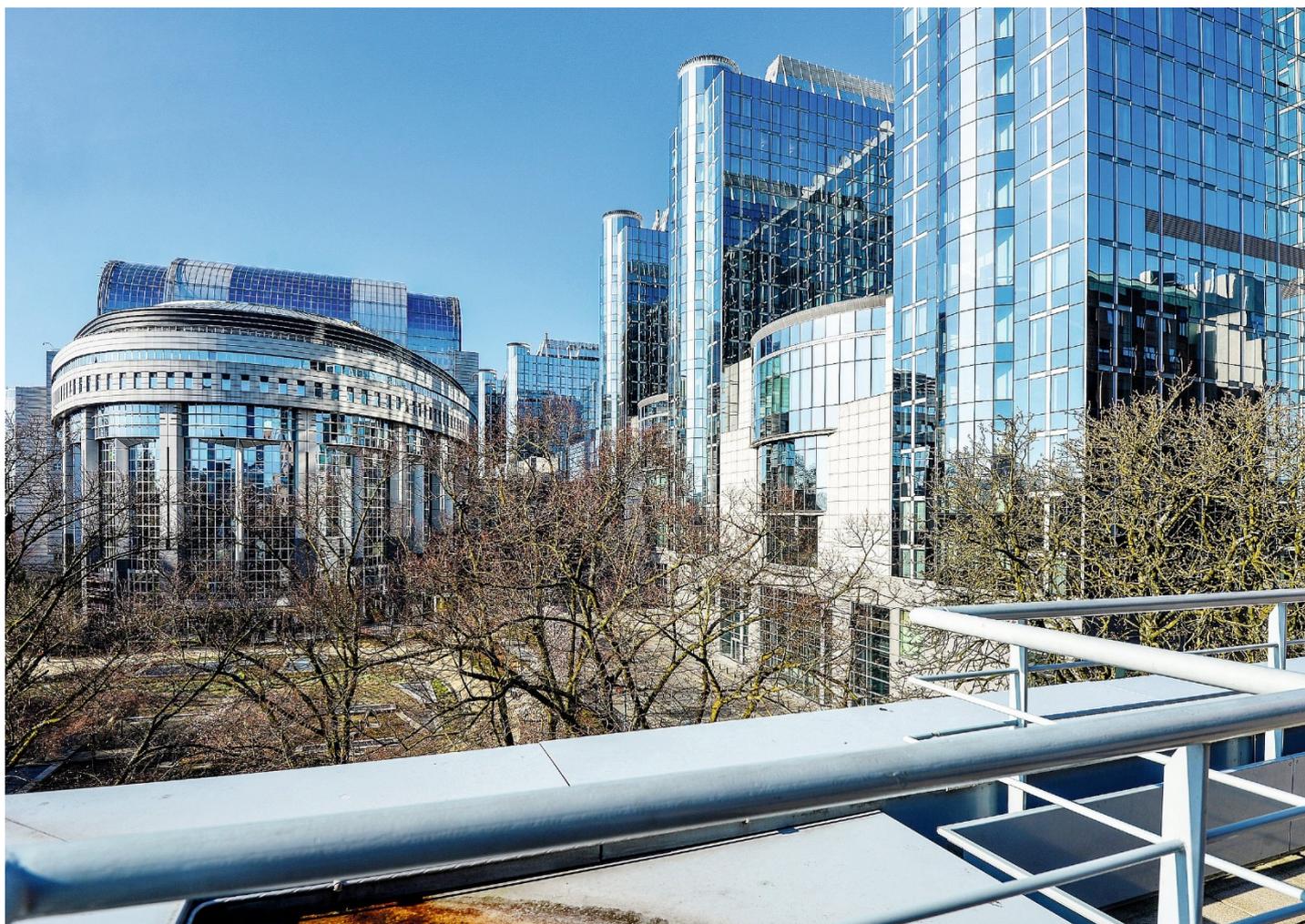
"Le timing pour une rénovation est très mauvais", glisse le second interlocuteur. Tout le monde est conscient, au Parlement, que dans les circonstances économiques et politiques actuelles, les citoyens européens comprendraient mal, pour le dire gentiment, que l'institution s'offre une fastueuse rénovation aux frais du contribuable. Aussi est-il question de réduire la voilure, par rapport aux ambitions affichées par le projet Euro-parc. Il a été demandé à la direction générale Infrastructures et Logistiques du Parlement européen (DG Inlo) d'établir quels sont

les besoins impérieux en termes de rénovation, mais aussi d'estimer les coûts et la durée d'indisponibilité de l'hémicycle. Le travail est toujours en cours, mais on a une petite idée de vers où on se dirige. "Ce qu'on doit faire à vue de nez reviendrait à 250-300 millions, parce qu'on ne peut quand même pas se contenter de faire une rénovation de façade", calcule le même interlocuteur.

L'inauguration n'est pas pour demain

Le dossier rénovation devrait atterrir en juin sur la table du bureau du Parlement européen (qui réunit la présidente Metsola, les quatorze vice-présidents et vice-présidentes ainsi que cinq députés(e)s élu(e)s au poste de questeur et de questrice). Mais il ne sera encore question que d'analyse "pas de prise de décision", précise une troisième source. La présidente Metsola entend néanmoins que le sujet soit réglé avant la fin de la législature, fin 2024, faute de quoi, tout, ou presque, serait à refaire.

Le bâtiment Paul-Henri Spaak doit être rénové, mais le Parlement européen tarde à décider de l'ampleur de la rénovation.



Le bâtiment Paul-Henri Spaak, à gauche, abrite l'hémicycle du siège bruxellois du Parlement européen

© EUROPEAN UNION 2018 - SOURCE: EP

Une fois que le Parlement européen sera au clair sur ce qu'il faut entreprendre, il devra prendre langue avec le lauréat du concours pour lui demander de revoir sa copie et proposer une "rénovation raisonnable". Ou, peut-être, de se concerter avec les autres finalistes pour présenter autre chose... Il semble en tout cas que sur un plan juridique, le Parlement européen ne puisse pas se permettre de repartir d'une feuille blanche comme si le concours n'avait pas existé. Bref, tout cela prendra encore du temps.

Ensuite, selon l'ampleur du coût des travaux, il faudra passer par la commission des Budgets, puis par la plénière. Ce n'est pas demain, ni après-demain, que les députés pourront emménager dans le nouveau PHS. Surtout que le chantier devrait durer des mois sinon des années.

Un nouvel épisode de la rivalité entre Bruxelles et Strasbourg

"L'affaire PHS" ravive la (gué)guerre des sièges que se livrent la ville alsacienne et la capitale belge. La première accueille les séances plénières (au moins douze par an); la seconde les commissions parlementaires, les réunions de groupes, mais aussi cinq (mini) plénières par an. Le cœur du Parlement européen bat à Strasbourg, mais l'essentiel de l'activité cérébrale de l'institution est à Bruxelles. De nombreux députés européens ont un pied-à-terre à Bruxelles.

Sans surprise, on a tôt entendu des voix opposées à la rénovation du PHS venues d'Alsace. En novembre 2020, lors du lancement du concours d'architecture, la région du Grand Est, l'Euro-métropole et la ville de Strasbourg avaient publié dans plusieurs quotidiens européens une lettre ouverte à feu David Sassoli, alors président du Parlement. Elles insistaient sur le fait que "le Parlement européen dispose à Strasbourg, sa ville siège, d'un bâtiment parfaitement fonctionnel", et ajoutaient, en substance, qu'il n'y avait donc pas lieu de se lancer dans des dépenses "pharaoniques" pour rénover l'hémicycle bruxellois.

Osmose double le PHS

Au sein du bureau du Parlement, la ligne "pas de dépenses inutiles" était notamment tenue par l'eurodéputée française et ancienne maire de Strasbourg Fabienne Keller (groupe Renew). Atteinte de myopie stratégique, la Belgique a négligé de faire du lobbying et de placer des élus noir-jaune-rouge là où l'on discute de ce dossier: il n'y a pas vice-président, ni de questeur belge au bureau. En revanche, la France dispose de relais parlementaires qui plaident avec succès la cause du bâtiment Osmose. La France l'a construit à Strasbourg en face du siège du Parlement européen, auquel elle a proposé de l'acheter, alors que l'institution ne lui avait rien demandé. Le lobbying français a payé: le Parlement

n'achètera pas Osmose, mais devrait louer à l'État français l'espace de 15 000 m², dont une récente étude du Parlement a opportunément démontré qu'il répondait aux besoins de l'institution.

Pendant ce temps, les mêmes acteurs français ont œuvré, selon certains observateurs, à garder le dossier PHS sous la pile aussi longtemps que possible. Jusqu'il y a peu, "le sujet n'était jamais mis à l'agenda du bureau", peste une source belge. "On est à deux doigts de décider pour Osmose, on n'est nulle part sur le PHS", grommelle un de ses compatriotes.

Dans toute cette histoire, la Belgique est mal prise: elle redoute, malgré les assurances données en ce sens par le Parlement européen, que les pompiers décrètent un jour qu'il faut fermer l'hémicycle, sans attendre la rénovation. D'un autre côté, elle s'inquiète de la durée de l'indisponibilité du PHS, qui donnerait des arguments au pro-Strasbourg. "Les Français répètent au Parlement: Strasbourg est prêt à vous accueillir. Et je m'attends à ce qu'un jour on nous sorte que ce n'est pas nécessaire d'organiser des plénières à Bruxelles, puisqu'il y a Strasbourg", pronostique un des insiders. Or, une présence "complète" du Parlement européen à Bruxelles est un élément central dans sa nouvelle stratégie élaborée par le fédéral et la Région pour renforcer la position de la ville en tant que capitale européenne.

Olivier le Bussy et V.Le, à Strasbourg



Pour adopter leurs décisions, les eurodéputés se déplacent à Strasbourg, où doivent se dérouler 12 séances plénières par an.

Les allers et retours entre Bruxelles et Strasbourg, prescrits par les traités européens

Le va-et-vient des eurodéputés entre Bruxelles et Strasbourg a beau faire débat, il se poursuit depuis des décennies. Et pour cause: il est prévu par les traités européens. En 1992, les douze États membres de l'UE actent, noir sur blanc, quelles sont les villes d'accueil des institutions de l'Union, une décision qui sera ensuite intégrée au traité d'Amsterdam de 1997. Pour le siège officiel du Parlement européen, ce sera donc Strasbourg, là où tout a commencé. À savoir là où son ancêtre, l'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), s'est réuni pour la première fois en 1952.

Sauf que c'est Bruxelles qui s'est imposée dès le début comme capitale "provisoire" de l'Europe et qui le restera, accueillant la Commission européenne et le Conseil de l'UE. Coopération institutionnelle oblige, les eurodéputés se déplacent de plus en plus dans la capitale belge. Le traité prévoit donc que les commissions parlementaires se tiendraient à Bruxelles, où se déroulent aussi les réu-

nions des groupes politiques. Tandis que Luxembourg hérite, lui, du secrétariat du Parlement, chargé des services administratifs.

Un symbole coûteux

Pour résumer: les eurodéputés font le travail préparatoire à Bruxelles, pour arrêter leur position sur des résolutions ou des législations. Pour les adopter, ils se déplacent à Strasbourg, où doivent se dérouler 12 séances plénières par an – en plus des mini-plénières qui se tiennent à Bruxelles. Entre 2 000 et 3 000 membres et fonctionnaires du Parlement européen, ainsi que de la Commission, font le trajet, de 400 km, vers la ville alsacienne. Ils sont traditionnellement suivis de camions transportant des malles de dossiers – qui diminuent sans doute de volume avec la numérisation.

Tantôt française, tantôt allemande, Strasbourg a changé quatre fois de nationalité entre 1870 et 1945, au fil des conflits, ce qui en a fait ensuite

un symbole de la réconciliation franco-allemande. Censée aussi refléter une démocratie européenne qui existe au-delà de "Bruxelles" et se rapproche des citoyens, cette double vie des eurodéputés pose de nombreuses questions. Financières, puisque cette décentralisation coûterait entre 50 et 200 millions d'euros annuels. Écologiques aussi.

En 2013, dans le contexte de la crise économique et des politiques d'austérité, les eurodéputés s'étaient largement prononcés en faveur d'un siège unique – mais cela ne peut être décidé que par les États membres, à l'unanimité. Or la France y poserait son veto, puisque la balance pencherait forcément en faveur de Bruxelles. En 2020, Covid-19 oblige, le Parlement a arrêté pendant quinze mois ce grand déménagement, ce qui n'a pas été pour déplaire aux partisans d'un siège unique. Mais, sous pression de Paris, la caravane parlementaire a aussitôt repris la route en 2021... et ne risque pas de s'arrêter de sitôt.